

Covid19 - Rompre l'isolement social des personnes âgées et dépendantes : une priorité pour le Conseil départemental du Puy-de-Dôme

➤ **Un contact unique dédié à la lutte contre l'isolement social des personnes âgées**

Pilote en matière de solidarités auprès de nos aînés, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme met en place **un contact unique dédié à la lutte contre l'isolement social des personnes âgées** de notre territoire qui permettra d'assurer la coordination des acteurs locaux associatifs et institutionnels présents sur l'ensemble du département.

Toute personne ayant connaissance de situations de personnes âgées en détresse, peuvent le signaler afin qu'un soutien leur soit apporté :

Isabelle TERRASSE au **06 73 98 86 04** ou isabelle.terrasse@puy-de-dome.fr

➤ **Opération « Voisins solidaires »**

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme encourage la solidarité entre voisins et soutient l'opération « Voisins solidaires ». Une initiative simple, soutenue par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et **l'association VOISINS SOLIDAIRES**.

Dans la situation inédite que nous traversons actuellement, certaines personnes ont peut-être besoin d'une petite aide pour parvenir à gérer ce nouveau quotidien. Faire les courses d'une personne âgée, garder les enfants des personnes dont le travail est prioritaire, récupérer les médicaments à la pharmacie pour les personnes dépendantes ou handicapées, mutualiser l'achat des courses... Autant de gestes simples d'entraide qui permettent une « continuité de vie » à toutes ces personnes.

Afin d'organiser cette solidarité, un site internet met à disposition les moyens qui permettront d'aider ceux qui en ont besoin : <https://voisinsolidaires.fr/>